



## COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

1, impasse des oliviers

34480 – MAGALAS

Site du CODEP34 : <http://herault.ffct.org/>

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12/12/2022 EN VISIO CONFERENCE

**Présents :** Martine ARTIAGA, René BALDELLON, Jacques CLAMOUSE, Marylène CLAMOUSE, François DAVID, Olivier DUCHEZ, Guy ESTOPINA, Jean-Pierre LEGAY, Didier MOLINA, Philippe PIERROT, Bernard SANCHEZ.

**Absents :** Christian ARNOLD, Claude DURAND

La réunion a été ouverte à 18h00 par Jacques Clamouse.

#### Points discutés lors de cette réunion :

##### \*1- Les fonctions au sein du Codep :

Compte tenu de l'arrivée au sein du Codep des trois nouveaux membres élus lors de l'Assemblée Générale de Fabrègues, les fonctions de chacun ont été modifiées légèrement pour 2023 et 2024.

Ceci a fait l'objet d'un document remis à chacun des membres avant la réunion. Lors de celle-ci aucune remarque n'a été formulée.

Les nouvelles fonctions sont les suivantes :

- ☐ Président : Jacques CLAMOUSE
- ☐ Vice-Président et Webmaster : Guy ESTOPINA
- ☐ Secrétaire : JP LEGAY
- ☐ Secrétaire adjoint : René BALDELLON
- ☐ Trésorier : Philippe PIERROT
- ☐ Trésorière adjointe : Marylène CLAMOUSE
- ☐ Tourisme : René BALDELLON
- ☐ Formation : François DAVID
- ☐ Féminines : Martine ARTIAGA secondée par Marylène CLAMOUSE
- ☐ Jeunes : Olivier DUCHEZ
- ☐ Relations avec les administrations : Christian ARNOLD
- ☐ Sécurité : Didier MOLINA
- ☐ VTT : Bernard SANCHEZ
- ☐ Technique : Claude DURAND

Guy ESTOPINA va définir pour les nouvelles fonctions l'adresse mail en « FF vélo ».

Le trombinoscope est mis en ligne sur le site du Codep.

##### \*2- Le Trèfle :

Cette manifestation qui regroupe diverses écoles de vélo du département mais aussi des départements voisins aura lieu le 07 mai 2023 toujours à Bessilles.

Le dossier de demande d'aides auprès d'Hérault Sport est en cours d'élaboration et sera déposé avant la fin de l'année.

### **\*3- Le Voyage itinérant des féminines :**

Il est prévu sur deux jours les 20 et 21 mai 2023. Il s'agit du week-end de l'Ascension et le premier problème à résoudre est celui de l'hébergement pour la nuit du 20 au 21, et peut-être le 19 au soir.

Martine ARTIAGA ET Marylène Clamouse, doivent faire des recherches en ce sens dans les tous prochains jours autour des Saintes Marie de la Mer.

Parallèlement René BALDELLON va voir s'il y a une possibilité d'hébergement sur Bessilles avec possibilité d'organiser chaque jour un circuit au départ de Bessilles.

Il est indispensable de résoudre au plus vite ce problème d'hébergement pour environ 50 personnes, les circuits seront définis en suivant.

### **\*4- La Vélocio :**

JP. LEGAY a indiqué que le Codep avait reçu l'autorisation administrative d'installer la stèle au sommet de Pierre Plantée.

Reste maintenant à arrêter le type de monument retenu en fonction des devis reçus.

René BALDELLON a rendez-vous le 13/12/2022 avec une personnes des marbreries de ST PONS sur place. Il est urgent d'arrêter le choix en fonction des coûts des différentes solutions. Il serait bien que R.BALDELLON puisse faire un tableau avec les diverse solutions, leur coût, leurs avantages et leurs inconvénients.

Ceci permettra d'effectuer des demandes d'aides financières auprès du Conseil Départemental, de la Commission Patrimoine de la Fédération et du Coreg Occitanie.

La demande d'aide en matériel a été envoyée à Hérault Sport par G. ESTOPINA.

B. SANCHEZ doit définir début janvier le parcours VTT.

JP LEGAY indique qu'une demande de devis a été adressée au GMO pour la sécurité de la montée du col. Il n'a pas de réponses à ce jour mais il faut envisager un coût de 400€ pour 4 motards.

### **5- La formation :**

François DAVID va recenser les demandes de formation auprès des clubs.

Il faut prévoir :

☐ une formation Dirigeant en insistant sur la nécessité pour les clubs d'avoir des membres du bureau qui assistent à cette formation. Prévoir un maximum de 15 personnes par réunion. Le nombre de réunion et le lieu seront définis en fonction des demandes des clubs.

Ces réunions sont à prévoir en début d'année 2023.

☐ une formation d'initiateur (souhait d'un initiateur par club au minimum)

☐ une Formation PSC1( au moins une personne formée par club)

Pour ces deux formations pas plus de 10 personnes par réunion

### **6- La Sécurité, les Assurances :**

D. MOLINA va se mettre en rapport avec C. ARNOLD afin de mettre en place une ou plusieurs réunions avec les délégués sécurité des clubs et les dirigeants sur ces deux points essentiels dans la bonne marche des clubs. Le lieu et le nombre de réunions sera défini en fonction du nombre de participants.

Fin de la réunion à 19h30